

Institut International des Droits de l'Homme

La lettre de l'Institut

Edition **novembre-décembre 2014**

L'Institut International des Droits de l'Homme œuvre pour la promotion et la protection des droits de l'homme à travers la formation et la recherche. Afin de vous tenir au courant de nos activités et de vous faire découvrir nos membres, nous publions désormais tous les deux mois une lettre d'information.

Nos sessions de formation

Vous trouverez dans cette section les dernières informations relatives à nos sessions de formation.

Sessions de formation en France

Université d'hiver sur « Le droit de la famille dans le cadre européen »

Du 12 au 15 janvier 2015, l'IIDH, la Faculté de Sciences politiques de Bologne et l'Ecole des hautes études économiques de Moscou organiseront à **Strasbourg** une Université d'hiver consacrée au thème "Le droit de la famille dans le cadre européen". Elle est destinée aux praticiens du droit et aux étudiants de niveau avancé. La session sera dispensée en français et en anglais. La maîtrise des deux langues est indispensable pour suivre les cours. Pour de plus amples informations et pour vous inscrire, veuillez consulter [notre site internet](#). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 décembre 2014.

46^{ème} session annuelle d'enseignement sur « L'enfant et le droit international des droits de l'homme »



La 46^{ème} session annuelle d'enseignement portera sur « L'enfant et le droit international des droits de l'homme » et se déroulera du **6 au 24 juillet 2015** à Strasbourg. Elle couvrira des thèmes tels que la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, la protection de l'enfant dans les conflits armés, la protection internationale de l'enfant migrant, la protection de l'enfant contre l'exploitation sexuelle, la protection de l'enfant et les nouvelles technologies ou encore la lutte contre le travail forcé des enfants. Pour de plus amples informations et pour vous inscrire, nous vous invitons à consulter [notre site Internet](#).

Sessions de formation à l'étranger

1^{er} Séminaire régional à Brazzaville, République du Congo

Une session de formation, sur le thème « **Les droits des personnes et des groupes vulnérables** », se tiendra **du 1er au 5 décembre 2014 à Brazzaville au Congo**. Elle est organisée par l'IIDH en partenariat avec l'Ambassade de France et la Délégation de l'Union européenne en République du Congo ainsi qu'avec l'appui du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) et de l'Université Marien NGOUABI. Cette session s'adresse aux juristes, magistrats, membres d'ONG, agents des administrations concernées et forces publiques originaires du Congo et d'Afrique centrale. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à visiter [notre site Internet](#). Les inscriptions sont closes.

3^e session de formation en droit international des droits de l'homme à Port au Prince, Haïti

L'IIDH organise, en partenariat avec l'Ambassade de France en Haïti et l'Initiative de la Société Civile (ISC), ainsi qu'avec l'appui de la Délégation de l'Union européenne en Haïti, une **session de formation** en droit international des droits de l'homme **sur le thème : « Droit international des droits de l'homme et droits de l'enfant »**. La session se tiendra **du 2 au 12 décembre 2014** à l'École de la Magistrature d'Haïti. Elle s'adresse aux étudiants avancés en sciences juridiques, politiques, humaines et sociales, aux enseignants et chercheurs, aux membres de professions juridiques ou liées aux droits de l'homme, aux fonctionnaires nationaux et internationaux et aux membres d'ONG. Pour s'inscrire ou obtenir plus d'informations, consulter le site de l'Initiative de la Société Civile (ISC) : www.isc.ht, rubrique Actualités.

Que s'est-il passé lors de nos dernières sessions de formation ?

Conférence sur l'abolition universelle de la peine de mort au Costa Rica



A l'initiative de la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe et du Ministère français des affaires étrangères (MAE), l'IIDH a été sollicité pour organiser une conférence internationale sur l'abolition universelle de la peine de mort au Costa Rica. Ce projet était soutenu par les Gouvernements de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas. La conférence s'est tenue du 9 au 11 octobre 2014 à la Cour interaméricaine des droits de l'homme à San José. Cette manifestation s'inscrivait dans l'action diplomatique de la France en vue du moratoire généralisé. Elle avait pour objectif tant de sensibiliser la communauté internationale à l'importance du moratoire, comme prélude à l'abolition de la peine de mort, que de susciter une prise de conscience des praticiens du droit quant à la possibilité d'un « moratoire judiciaire ». Elle a réuni des avocats, magistrats et diplomates agissant au niveau international afin d'identifier les meilleures pratiques en matière de stratégies abolitionnistes et réductionnistes. L'évènement s'est déroulé en français, en espagnol et en anglais. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter [notre site Internet](#).

Première session de formation à Rabat, Maroc

Du 28 au 30 octobre 2014, l'IIDH a organisé, en partenariat avec l'Ambassade de France et le Conseil National des Droits de l'Homme du Maroc, un séminaire de formation en droit international des droits de l'homme à Rabat sur le thème « **Le droit des personnes et groupes vulnérables** ». Ce séminaire était destiné aux cadres du Conseil National des Droits de l'Homme du Maroc. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter [notre site internet](#).

3^{ème} session en droit international humanitaire à Abidjan, Côte d'Ivoire

Pour la troisième fois, une **session d'enseignement en droit international humanitaire** a été organisée à **Abidjan (Côte d'Ivoire)** par l'IIDH et la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté en partenariat avec l'ONUCI et la Commission Nationale des droits de l'homme de Côte d'Ivoire. Elle s'est déroulée **du 15 au 20 novembre 2014**. Cette session, dispensée en français, s'adressait aux membres des forces de l'ordre, d'ONG et d'organisations internationales, aux magistrats et aux avocats. L'objectif principal de ce programme était de renforcer les capacités des participants en matière de droit international humanitaire et de droit international pénal. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter [notre site Internet](#).



Nos contributions à la recherche

Afin de contribuer à faire avancer la recherche dans le domaine des droits de l'homme, nos représentants participent à de nombreuses manifestations. Nous publions régulièrement des ouvrages scientifiques et organisons des événements académiques.

Les Agendas du Président et du Secrétaire Général

Notre Président et notre Secrétaire général participent tout au long de l'année à des conférences, colloques, tables rondes et autres manifestations traitant de thématiques liées aux droits de l'homme.

Agenda du Président en novembre-décembre

14 novembre : Conférence à la Faculté de droit de Fribourg (Suisse)

15 novembre : Réception du Doctorat honoris causa de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg

22 novembre : Conférence pour le colloque de « Droit et Démocratie » au Sénat à Paris sur « un Parquet indépendant et impartial ? »

25 novembre : Participation au Conseil de l'Europe à la cérémonie organisée pour la venue du Pape François

1 décembre : Soutenance de thèse à Bordeaux sous la direction du Professeur Szymczak

2 décembre : Conférence au Club 3 de la communauté israélite de Strasbourg

10 décembre : Conférence à la Maison de l'Europe Strasbourg Alsace

21-22 décembre: Participation à Vienne (Autriche) au Panel consultatif sur les candidats aux fonctions de juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Agenda de notre Secrétaire Général en novembre-décembre

8 novembre : Réunion du Conseil de la Société française pour le droit international, Paris

10 novembre : Colloque sur la dynamique du système des traités des Nations unies relatifs aux droits de l'homme, Université Panthéon-Assas (Paris II)

13-15 novembre : Journées SFDI/DGIR, Droit des frontières internationales, Université catholique de Louvain

21 novembre : Soutenance de HDR de Mme Anne-Laure Vours-Chaumette, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

27 novembre : Conférence sur la lutte contre la peine de mort organisée par Avocats sans frontières, Paris

1 décembre : Soutenance de thèse de Mme Anne-Marie Thévenot-Werner, Université Paris I - Panthéon Sorbonne

2 décembre : Conférence sur la détermination de la nationalité organisée par le HCR, Paris

11-12 décembre : Colloque sur l'Objectivisation du contentieux des droits et des libertés, Université Montpellier I



Nos activités pédagogiques

Clinique des Droits de l'Homme de Strasbourg

Séminaire-Novembre 2014

Le 18 novembre 2014, les cliniciens ont suivi un séminaire dispensé par Régis de Gouttes, Premier Avocat général honoraire à la Cour de Cassation, Ancien Président du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale et actuellement membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme sur « L'exemple de la dynamique des organes conventionnels des droits de l'homme des Nations Unies : le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) ».

Séminaire-October 2014

Les cliniciens ont également suivi le 29 octobre 2014 un séminaire dispensé par Nordine Drici, Directeur des programmes et du Pôle Actions au sein de l'ACAT-France, portant sur les activités de cette ONG qui œuvre en faveur de la lutte contre la torture. Ce séminaire a également posé les bases d'une participation future de la clinique à certains projets de l'ACAT, tels que la rédaction éventuelle

de notes et contributions afin d'alimenter la revue bimensuelle de l'ACAT et son site internet.



Du côté de nos membres

L'Institut International des Droits de l'Homme compte environ 300 membres (spécialistes et organisations) agissant pour les droits de l'homme, du monde entier. Cette section vise à les mettre à l'honneur et vous faire connaître leur travail, leur engagement vis-à-vis des droits de l'homme et de l'Institut. Si vous êtes membre de l'IIDH et que vous souhaitez apparaître dans la prochaine édition de « La lettre de l'Institut », nous vous invitons à nous contacter par email à administration@iidh.org.

Dans cette édition, découvrez :



Michael O'boyle

IIDH – un Ambassadeur dont le travail ne cessera jamais

Originaire de Belfast en Irlande du Nord, j'ai passé une grande partie de ma vie professionnelle à Strasbourg. J'occupe aujourd'hui le poste de Greffier adjoint à la Cour européenne des droits de l'homme. J'ai étudié le droit à la Queen's University de Belfast. Ayant étudié dans une région en conflit où les violences politiques faisaient partie du quotidien, je me suis intéressé très tôt aux droits de l'homme. En effet, l'application de l'état d'urgence pour faire face à la « menace terroriste » en Irlande du Nord a permis de légitimer des actions telles que la torture, l'usage de la force létale ou encore l'emprisonnement à l'encontre des activistes politiques qui s'opposaient au gouvernement. Cependant, ces sujets, à l'époque, ne faisaient pas encore l'objet d'une jurisprudence abondante aux niveaux national et international, si ce n'est l'arrêt fondamental *Lawless c. Irlande* sur les dérogations permises en tant que circonstances exceptionnelles.¹ Puis j'ai pris connaissance de l'existence de la session d'été organisée par l'IIDH qui traitait de tels sujets de front, je fus immédiatement conquis. Il y a quelque chose de paradoxal dans le fait que dans le cadre de mes fonctions en tant que membre du greffe au sein de la Commission et de la Cour, j'ai continué à traiter des mêmes questions sur une base quasi quotidienne.

Mon premier contact avec l'IIDH s'est fait en tant que participant à la session d'été au début des années 1970. Je me rappelle encore l'enthousiasme qui fut le mien de rencontrer tant de personnes qui partageaient les mêmes intérêts et venant d'autres continents, ainsi que d'échanger avec eux des anecdotes et des expériences aux portes des dortoirs de la rue de La Somme, mais surtout d'avoir débattu ! En effet les droits de l'homme, ce sont aussi des désaccords et des perspectives différentes sur la façon de résoudre des problèmes complexes. Et tout cela tout en intégrant ce que nous avons appris en cours dans la journée. A cette époque, la figure de proue de l'Institut était Karel Vasak qui fut le moteur

¹ Lors de l'Arrêt *Lawless*, la Cour était présidée par René Cassin.

du développement de l'IIDH ainsi que l'un des leaders de l'essor de la protection internationale des droits de l'homme – un rôle désormais assumé par M. Jean-Paul Costa avec lequel j'ai travaillé en étroite collaboration lorsqu'il était Président de la Cour. D'autres personnalités m'ont aussi marqué telles que Alexander Kiss, Tom McCarthy, Dinah Shelton, Stephen Marks, et bien d'autres, qui ont largement contribué au développement de l'Institut tout au long des années et qui aujourd'hui encore travaillent dans le domaine des droits de l'homme. Après toutes ces années, ces personnes font toujours partie de mon réseau et de mes amis. Il est utile de rappeler qu'à l'époque l'étude des droits de l'homme à l'Université était presque inexistante et que l'Institut était impliqué dans la promotion des droits de l'homme bien avant que ce concept ne s'encre dans nos cultures nationales et n'apparaissent comme une préoccupation fondamentale. En regardant en arrière, il est clair que ma participation à la session d'été a joué un rôle déterminant dans la direction qu'a pris ma carrière. Après avoir enseigné le droit pendant un an à Belfast et suivi un Master en droit international à Harvard, je suis retourné à Strasbourg pour travailler à la Commission européenne des droits de l'homme comme juriste et j'ai depuis lors toujours œuvré au sein des institutions de droits de l'homme de Strasbourg. L'IIDH ayant joué un rôle significatif dans ma vie professionnelle, il est donc naturel que je continue, aujourd'hui encore, à soutenir l'Institut et à croire en son travail.

Si les droits de l'homme sont aujourd'hui devenus une matière essentielle dans les universités du monde entier, c'est en partie grâce au grand nombre d'étudiants qui ont été inspirés par la session annuelle d'enseignement à Strasbourg et qui sont retournés dans leur pays avec la ferme conviction que leurs écoles devraient également offrir des cours en droits de l'homme. Loin est le temps, où l'on considérait que les droits de l'homme ne constituaient pas un sujet assez sérieux pour faire l'objet d'un cours propre. On ne peut que reconnaître que la dynamique des droits de l'homme dans son sens le plus large et le plus universel n'aurait pas pu se développer sans le travail d'organisations telles que l'IIDH. En outre, on ne peut que constater en regardant autour de nous, que les droits de l'homme ne peuvent jamais être considérés comme acquis et que ce qui a été accompli au niveau mondial, au cours du demi-siècle qui vient de s'écouler, peut facilement être ébranlé. Il est donc inhérent à l'IIDH de continuer son travail dans le domaine et de faire face aux nouveaux défis de notre époque. Pour reprendre les termes de Seamus Heaney dans son poème "the Republic of Conscience", l'IIDH est un ambassadeur des droits de l'homme dont le travail ne cessera jamais.²



² <http://www.amnesty.ie/RepublicofConscience>